

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DU BEAUSSET**

SÉANCE DU 16 JUILLET 2026

N°2026.07.16.2

L'an deux mille vingt-six, le 16 juillet à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville du Beausset dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, Place Jean Jaurès au Beausset, sous la présidence de Monsieur Claude ALIMI, Maire du Beausset.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Étaient présent(e)s : Claude ALIMI – Benjamin JOGUET – Michèle OLIVER – Gilles RAYMOND – Rachida AMAR – Christian DES – Manon FILIPPI – Frédéric CABOT – Nathalie PRIGENT – Patrick DAMBLON – Laurent DELORME – Caroline FERNANDEZ – Thierry RICHARD – Christelle BAUMIER – Jean LORQUIN – Mireille LARCHE – Cédric BALDINGER – Muriel FIOL – Richard CAMUS – Marie-Christine WILLAERT-REBOUL – Thomas NESLE – Marie-Josée POMARES – Béatrice BURON – Georges SALLES – Delphine IGUENI

Étaient représenté(e)s : Bruno LOSSI représenté par B. JOGUET – Coralie MEURISSE représentée par C. FERNANDEZ – Muriel MAUBLANC représentée par M. LARCHE – Guerino ALIMELLI représenté par M. OLIVER – Laurence HERBIN LOSSI représentée par N. PRIGENT – Laurent BEGHIN représenté par M. FIOL – Philippe MARCO représenté par G. SALLES

Était absente non représentée : Lise GABUS

Arrivée à 18h55 après l'appel et après les votes des points n°1 et 2

2. Mise à jour du tableau des effectifs - Annexes - Rapporteur M. le Maire

Vu l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, qui stipule que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services. En outre l'avis préalable du Comité Social Territorial est requis en cas de suppression de poste,

Vu le précédent tableau des effectifs adopté par le Conseil Municipal le 25 juin 2026 par délibération 2026.06.25.08,

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois permanents à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,

Considérant que les deux (2) pièces annexées (annexes 1 et 2) reprennent respectivement le Tableau des effectifs au 25 juin 2026 et tel qu'il se présentera après le vote de la présente,

Après en avoir délibéré,

Décide la création de quatre (4) postes permanents à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires, défini comme suit :

- 1 poste de Brigadier-Chef Principal
- 2 postes de Gardien-Brigadier
- 1 poste de Garde-Champêtre

Approuve le tableau des effectifs tel qu'annexé (annexes 1 et 2) au Conseil Municipal de ce 16 juillet 2026.

Vote :

Adopté -> 32

Claude ALIMI - Benjamin JOGUET - Michèle OLIVER - Gilles RAYMOND - Rachida AMAR - Christian DES - Manon FILIPPI - Frédéric CABOT - Nathalie PRIGENT - Patrick DAMBLON - Laurent DELORME - Caroline FERNANDEZ - Thierry RICHARD - Christelle BAUMIER - Jean LORQUIN - Mireille LARCHE - Cédric BALDINGER - Muriel FIOL - Richard CAMUS - Marie-Christine WILLAERT-REBOUL - Thomas NESLE - Marie-Josée POMARES - Béatrice BURON - Georges SALLES - Delphine IGUENI - Bruno LOSSI représenté par B.JOGUET - Coralie MEURISSE représentée par C.FERNANDEZ - Muriel MAUBLANC représentée par M.LARCHE - Guerino ALIMELLI représenté par M.OLIVER - Laurence HERBIN LOSSI représentée par N.PRIGENT - Laurent BEGHIN représenté par M.FIOL - Philippe MARCO représenté par G.SALLES

Absente non représentée -> 1

Lise GABUS

Fait et délibéré au Beausset les jour, mois et an susdits.

**Le Maire,
Claude ALIMI**

